

## FICHE POSTE D'ENSEIGNANT CONTRACTUEL

**Références** : article 19 de la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités, article L. 954-3 du Code de l'Éducation

### 1. Profil du poste :

**Fonctions, affectation, durée du travail** : Enseignant contractuel

**Départements d'enseignement** : LSO, MIDO.

**Cours dispensés** : Atelier théâtre, atelier de perfectionnement de la prise de parole et de l'expression orale.

**Nombre d'heures** (HTD) : 384 h.

**Durée** : 3 ans renouvelables

L'Université Paris Dauphine-PSL est une grande école et un grand établissement public d'enseignement et de recherche spécialisé dans les sciences des organisations et des décisions. Dauphine a vu le jour en 1968 dans des locaux qui abritaient jusqu'alors le Secrétariat Général de l'OTAN. L'université est réputée pour la qualité de ses enseignements en économie, gestion, droit, science politique, mathématiques, informatique et sociologie. Elle figure chaque année aux premiers rangs des établissements les plus réputés auprès des recruteurs. C'est un « Établissement public à caractère scientifique et culturel ».

### **Responsabilités principales du candidat :**

Le/la candidat(e) assurera 384 Heures équivalent TD de cours, plus particulièrement pour le Département des Licences en Sciences des organisations (LSO) et le département des Mathématiques et Informatique de la Décision et des Organisations (MIDO).

Le profil d'enseignement permettra d'intervenir dans les différentes formations de niveau licence et éventuellement au-delà, sur des compétences relevant de la formation à la prise de parole, dans tous ses domaines: animation de groupes, familiarisation avec dispositifs collectifs et individuels de prise de parole ...

Cette demande spécifique est justifiée par les besoins importants des étudiants dans le domaine. Faiblement familiarisés à la prise de parole et à l'utilisation de techniques de rhétorique, les étudiants sont fortement demandeurs comme l'illustre le grand succès des enseignements créés dans le domaine depuis plusieurs années.

Ce service sera établi par la Présidente de l'université, en concertation avec les responsables des formations et des directions (DAI, MSO, DEP) concernées. L'intéressé(e) doit également assurer les tâches liées à son activité d'enseignement et participer notamment à d'éventuels jurys ainsi qu'aux contrôles des connaissances et aux examens. L'exécution de ces tâches ne donne pas lieu à une réduction des obligations de service.

### **Compétences / connaissances attendues :**

- Expérience professionnelle confirmée dans le domaine théâtral
- Autres compétences en plus de la pratique théâtrale

- Animation de groupes
- Apprentissage de techniques liées à la prise de parole et expression corporelle

### **Les conditions de rémunération**

Pour ce processus de contractualisation d'enseignants, le comité de rémunération devra positionner l'enseignant recruté à un échelon de la grille des PRCE ou des PRAG, en tenant compte de son expérience professionnelle et de la qualité de son diplôme (doctorat par exemple). Il pourra également prévoir une évolution spécifique de cette rémunération sur la durée du contrat.

### Constitution du dossier de candidature :

Le dossier de candidature devra comprendre les éléments suivants :

- Lettre de motivation
- Curriculum vitae
- Copie d'une pièce d'identité avec photo
- Copie du diplôme le plus élevé

Les candidats devront envoyer leur dossier de candidature avant : **le mercredi 8 janvier 2020** à l'adresse suivante **[fabrice.ruinet@dauphine.psl.fr](mailto:fabrice.ruinet@dauphine.psl.fr)**